


PROCEDURE D'INSCRIPTION OCEANE – **version différenciée redevables/exonérés**

Candidats aux examens théoriques sur ordinateurs : LAPL - PPL - ULM / I-ULM - Télépilote de drone civil

Il est indispensable de réaliser les étapes 1 à 4 de la procédure qui suit **ET** de vous présenter avec les pièces requises à l'étape 5.
En cas de non-conformité ou d'absence d'un formulaire ou d'un document, l'accès en salle vous sera refusé.

Étapes	INSCRIPTION Candidats redevables de la redevance d'examen		PRE INSCRIPTION Candidats exonérés de la redevance d'examen (demandeurs d'emplois)	
	ULM, I-ULM, Télépilotes de drone réglementation nationale	PPL, LAPL réglementation européenne Part-FCL	ULM, I-ULM, Télépilotes de drone réglementation nationale	PPL, LAPL réglementation européenne Part-FCL
1 – Création de votre compte personnel OCEANE	<p>Créez votre compte personnel OCEANE, respectez cette procédure (relative à la constitution de votre dossier) et pour plus de détails, lisez le Guide du candidat - examens sur ordinateurs (relatif à la navigation sur le : Portail d'inscription OCEANE)</p> <p>Sélectionnez votre examen et renseignez votre Etat civil en référence à une pièce d'identité valide (PI = uniquement CNI ou passeport).</p> <p>Avant d'enregistrer : vérifiez que votre état civil correspond à celui de votre PI valide car ces informations seront reportées sur le certificat théorique d'aptitude.</p> <p style="padding-left: 40px;">vérifiez votre adresse électronique, indispensable pour la réception de l'identifiant et du mot de passe.</p> <p style="padding-left: 40px;">vérifiez votre adresse postale, indispensable pour l'envoi du certificat d'aptitude théorique sous 5/6 semaines après votre réussite.</p>			
2 – Inscription (et paiement en ligne pour les candidats redevables)	<p style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px;">Votre examen est sélectionné. Votre Etat civil est renseigné conformément à votre PI.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>Utilisez le message informatique noreply.oceane reçu pour vous connecter à votre compte OCEANE et :</p> <p>Sélectionnez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la ou les épreuves, - un centre d'examens Pilotes de loisirs (même pour les télépilotes), <p>Recherchez une date de présentation et obtenez des horaires.</p> <p>Vérifiez si la date affichée est la date que vous avez demandée.</p> <p>Validez ou annulez si la date proposée ne convenait pas.</p> <p>Après validation effectuez le paiement par CB au plus vite.</p> <p>IMPORTANT : imprimez, la transaction bancaire (copie d'écran).</p> <p>Depuis votre compte, vérifiez la fiche récapitulative d'inscription/convocation</p> <p>Attention ! son délai d'édition peut varier de plusieurs heures</p> <p>Imprimez-la car vous devrez la présenter le jour de la session.</p> </div> <div style="width: 45%; vertical-align: top;"> <p><i>Votre action sur OCEANE est provisoirement terminée dans l'attente d'un courriel du gestionnaire du centre de présentation qui finalisera votre demande d'inscription.</i></p> <div style="text-align: center; margin: 20px 0;">  </div> <p><i>La sélection des épreuves, du centre d'examens et de la date de session (deux dates) se font à l'étape 3 via les formulaires</i></p> <p>60FormExa (LAPL / PPL) ou</p> <p>61FormExa (ULM / I-ULM, Télépilote drone).</p> </div> </div>			

PROCEDURE D'INSCRIPTION OCEANE – **version différenciée redevables/exonérés**

Candidats aux examens théoriques sur ordinateurs : LAPL - PPL - ULM / I-ULM - Télépilote de drone civil

Etapas	Candidats redevables		Candidats exonérés	
	ULM, I-ULM, Télépilotes	PPL, LAPL	ULM, I-ULM, Télépilotes	PPL, LAPL
3 – Dossier complémentaire à adresser →	Adressez au plus vite après l'inscription donc au plus tôt avant la date de présentation à l'examen : 1. La photocopie recto-verso de votre PI valide (uniquement CNI ou passeport). En cas de perte de votre PI, informer le centre d'examens de présentation, en amont de la session, le gestionnaire vous donnera des consignes.			
	2. Le form. 59FormExa renseigné par vos soins si vous avez <u>moins de 25 ans</u> . Sinon une PI suffit.	2. Le form. 57FormExa renseigné par l'ATO / DTO et par vos soins.	2. Le form. 61FormExa renseigné par vos soins. 3. L'avis de situation pôle emploi (§4 Exonération du paiement).	2. Le form. 60FormExa renseigné par l'ATO / DTO et par vos soins. 3. L'avis de situation pôle emploi (§3 Exonération du paiement).
	Adresse de la Boîte Fonctionnelle : centre d'Orly dsac-examens-theoriques-sur-ordinateurs-pilotes-de-loisirs-orly-bf@aviation-civile.gouv.fr		Adresses des centres d'examens (Orly/métropole/ outre-mer) page examens, document Contacts - Centres d'examens sur ordinateurs	
	Avec, obligatoirement, en objet du courriel NOM Prénom - dossier examen XX XX = nom de l'examen tel que nommé dans les titres des colonnes		Avec, obligatoirement, en objet du courriel NOM Prénom - candidat exonéré demande inscription à l'examen XX XX = nom de l'examen tel que nommé dans les titres des colonnes	
	Candidats PPL et LAPL : pour les personnes expérimentées pouvant bénéficier du crédit de connaissances théoriques de l'épreuve commune (FCL.035) : joignez au dossier scanné (étape 3) la photocopie du certificat d'aptitude théorique PART FCL valide détenu ou de la licence PART FCL valide détenue - ATPL, CPL, PPL, LAPL, dans une autre catégorie d'aéronef. Signalez cette particularité au gestionnaire dans votre courriel.			

PROCEDURE D'INSCRIPTION OCEANE – **version différenciée redevables/exonérés**

Candidats aux examens théoriques sur ordinateurs : LAPL - PPL - ULM / I-ULM - Télépilote de drone civil

PS :

Pour tout contact via une boîte fonctionnelle, veuillez saisir l'objet du message très précisément en saisissant toujours vos NOM (EN MAJUSCULE) et Prénom suivit de la raison pour laquelle vous écrivez. Autres exemples différents de ceux décrits à l'étape 3 :

NOM (en majuscule) - Prénom - identité erronée

NOM (en majuscule) - Prénom - mon adresse courriel erronée.

NOM (en majuscule) - Prénom - demande de report d'inscription (sous conditions, lire Etape 8).

NOM (en majuscule) – Prénom – examen réussi en attente certificat. = Candidats qui se seraient présentés sans avoir envoyé un dossier → **délai réception certificat fortement étendu.**

Etapas	Candidats redevables		Candidats exonérés	
	ULM, I-ULM, Télépilotes	PPL, LAPL	ULM, I-ULM, Télépilotes	PPL, LAPL
4 – Réception par le gestionnaire du dossier scanné	Le Gestionnaire du centre d'examens d'Orly n'accusera pas réception de votre envoi à titre personnel mais vous recevrez une réponse automatique à lire attentivement.		Le Gestionnaire du centre d'examens de présentation vous confirmera, par courriel, la date de la session. Vous devrez : <ul style="list-style-type: none"> • vérifier et imprimer votre Convocation. • prendre connaissance des horaires (non modifiables) et des informations importantes en bas de la page 1. 	
5 – Présentation à l'examen	Présentez-vous à l'examen avec : - votre PI valide (uniquement CNI ou passeport). - votre Fiche récapitulative d'inscription / Convocation. - un masque (en période de Covid 19) + LIRE TOUTES LES INFORMATIONS LISTEES SUR LA CONVOCATION			

PROCEDURE D'INSCRIPTION OCEANE – **version différenciée redevables/exonérés**

Candidats aux examens théoriques sur ordinateurs : LAPL - PPL - ULM / I-ULM - Télépilote de drone civil

Etapas	Candidats redevables		Candidats exonérés	
	ULM, I-ULM, Télépilotes	PPL, LAPL	ULM, I-ULM, Télépilotes	PPL, LAPL
<p>6 – Nouvelle inscription</p> <p>Echec ou présentation aux épreuves sur 2 sessions</p> <p>Effectuer la partie pertinente de l'étape 2 puis l'étape 5</p>	<p style="text-align: center;">Réinscrivez-vous à l'aide du Guide du candidat - examens sur ordinateurs</p> <p>Assurez le paiement de la redevance.</p> <p style="text-align: center;">Dossier Aucun dossier à adresser si le 1^{er} était complet et conforme. Lire étape 3.</p>	<p style="text-align: center;">Réinscrivez-vous à 1 ou 2 épreuves à l'aide du Guide du candidat - examens sur ordinateurs</p> <p>Ne créez pas un nouvel examen : réinscrivez-vous <u>uniquement</u> à l'épreuve non réussie ou non encore présentée. Rappel : la redevance est un forfait pour 4 tentatives/épreuve et au total 6 présentations en 18 mois.</p> <p style="text-align: center;">Dossier Vérifiez la conformité et la validité de la partie Recommandation du 57FormExa envoyé précédemment. En cas de validité dépassée ou d'épreuve non sélectionnée à la 1^{ère} présentation, en produire un nouveau et cochez la case Réinscription.</p> <p>En cas d'échec total dans les délais impartis (voir Rappel) inscrivez-vous à nouveau à l'examen complet et informer le gestionnaire qu'il a déjà une partie de votre dossier.</p>	<p style="text-align: center;">Réinscrivez-vous <u>via le Gestionnaire du centre de présentation</u> Guide du candidat - examens sur ordinateurs</p> <p style="text-align: center;">Dossier Renouvelez la procédure de pré-inscription via le 61FormExa.</p> <p>Cochez la case Réinscription (le gestionnaire sera informé qu'il a déjà un dossier et qu'il est inutile de renvoyer certaines pièces du dossier.</p> <p>Toutefois, joignez un nouvel avis de situation récent émis à partir de votre compte de demandeur d'emploi.</p>	<p style="text-align: center;">Réinscrivez-vous <u>vous-même</u> à 1 ou 2 épreuves à l'aide du Guide du candidat - examens sur ordinateurs</p> <p>Ne créez pas un nouvel examen : réinscrivez-vous <u>uniquement</u> à l'épreuve non réussie ou non encore présentée. Rappel : la redevance est un forfait pour 4 tentatives/épreuve et au total 6 présentations en 18 mois.</p> <p style="text-align: center;">Dossier Vérifiez la conformité et la validité de la partie Recommandation du 60FormExa envoyé précédemment. En cas de validité dépassée ou d'épreuve non sélectionnée à la 1^{ère} présentation, en produire un nouveau et cochez la case Réinscription.</p> <p>En cas d'échec total dans les délais impartis (voir Rappel) inscrivez-vous à nouveau à l'examen complet et informer le gestionnaire qu'il a déjà une partie de votre dossier.</p>

PROCEDURE D'INSCRIPTION OCEANE – **version différenciée redevables/exonérés**

Candidats aux examens théoriques sur ordinateurs : LAPL - PPL - ULM / I-ULM - Télépilote de drone civil

Etapas	Candidats redevables		Candidats exonérés	
	ULM, I-ULM, Télépilotes	PPL, LAPL	ULM, I-ULM, Télépilotes	PPL, LAPL
7. Fraudes : sanctions encourues	<p>Toute tentative de fraude sera sanctionnée : vos résultats ne vous seront pas communiqués, vous serez mis en échec à la fois à l'épreuve concernée et à l'examen.</p> <p>Une procédure de constat de tentative de fraude sera systématiquement ouverte. Elle aboutira, entre autres, à une suspension de toute nouvelle inscription.</p> <p>Il sera interdit aux candidats pour lesquels il est avéré qu'ils ont triché, de passer tout autre examen pendant une période d'au moins un an à dater de l'examen pendant lequel ils ont été pris à tricher.</p> <p>Pour les candidats aux examens LAPL et PPL, il vous sera également interdit de repasser tout autre examen européen pendant un an au minimum et une notification sera faite auprès des Etats européens pour garantir l'application de ces dispositions dans toute l'Europe. Vous trouverez les informations réglementaires sur ce sujet affichées en salle d'examens.</p>			
8. Report d'inscription	<p>Un report d'inscription peut être accordé en cas de force majeure uniquement et si vous disposez d'un justificatif médical ou de l'employeur. Rappelez-vous que toute absence signalée avant J-5 permet à un candidat en attente d'une date de session de bénéficier de votre place !</p>			